

RUSSIE – Les régions s’engagent vers des « zones sans OGM »

Par Anne FURET

Publié le 18/12/2006

Le 18 décembre 2006, se tenait à Moscou une rencontre consacrée aux zones sans-OGM [1]. Les autorités de Belgorod et de Moscou y exprimèrent leur volonté de se déclarer “zone sans OGM”. Préoccupés par l’entrée imminente de la Russie à l’OMC, les participants adoptèrent une déclaration à l’adresse des autorités fédérales et régionales, exécutives et législative, demandant notamment un moratoire d’au minimum cinq ans sur la dissémination d’OGM, le temps de mettre en place un dispositif réglementaire de biosécurité, et l’adhésion de la Russie au Protocole de Carthagène. En juillet 2006, le gouverneur de Moscou a adopté une loi interdisant l’utilisation d’OGM dans les cantines scolaires, et préconisant une stricte application de la législation sur l’étiquetage. D’autres régions ont déjà pris des initiatives visant à empêcher l’introduction des OGM. En effet, bien que l’étiquetage soit obligatoire, de nombreux produits contenant du soja ne sont pas étiquetés. Aucune culture d’OGM n’est actuellement autorisée en Russie.

[1] <http://www.biosafety.ru>, version anglaise bientôt en ligne